



PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Secrétariat Général  
aux Affaires Départementales

Bureau du Développement Durable  
et des Affaires Juridiques

GAP, LE 05 DÉC. 2011

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Commune de SAINT ETIENNE EN DEVOLUY  
Projet de centrale solaire Photovoltaïque**

La Préfète des Hautes-Alpes communique :

Par arrêté préfectoral n° 2011- 339 - S du 05 DÉC. 2011 a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande de permis de construire une centrale solaire photovoltaïque déposée par la société E.ON Climate & Renewables- sur le territoire de la commune de SAINT ETIENNE EN DEVOLUY.

L'enquête publique se déroulera du 26 décembre 2011 au 26 janvier 2012 inclus. Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de SAINT ETIENNE EN DEVOLUY où il pourra consigner ses observations éventuelles sur le registre ouvert à cet effet.

Il pourra, de même, les adresser par écrit à M. Jean-Claude PAGE-RELO, désigné commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie. Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public en Mairie de SAINT ETIENNE EN DEVOLUY, aux jours et heures suivants:

- le Lundi 26 décembre 2011 de 9 h à 12 Heures
- le Mardi 3 janvier 2012 de 14 h à 17 heures
- le Vendredi 13 janvier 2012 de 14 h à 17 heures
- le Mercredi 18 janvier 2012 de 9 h à 12 heures
- le Jeudi 26 janvier 2012 de 14 h à 17 heures

A l'issue de cette enquête, le commissaire-enquêteur rendra dans un délai d'un mois, son rapport accompagné de ses conclusions. Ces documents pourront être consultés en mairie de SAINT ETIENNE EN DEVOLUY et en Préfecture (Secrétariat Général aux Affaires Départementales-Bureau du Développement Durable et des Affaires Juridiques).

Pour la Préfète,  
et par délégation  
Le Secrétaire Général

Christophe LOTIGIE